

COMITE REGIONAL de NATATION du LANGUEDOC - ROUSSILLON

Espace République – 20, rue de la République - 34000 MONTPELLIER
Tél : 04.67.22.68.09 et 04.67.22.68.11 - Fax : 04.67.22.68.12

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE Du 30 novembre 2002 à MONTPELLIER

APPEL NOMINAL des CLUBS

AUDE	Voix	HERAULT	Voix	GARD	Voix	P.O.	Voix
Carcassonne	5	Agde		Alès	12	Amélie les Bains	
Castelnaudary	5	Béziers ASCB		Bagnols	3	Les Angles	
Limoux	4	Bédarieux NC	3	Beaucaire	3	Canet	11
Lézignan		Béziers CNB	12	La Grand Combe		Ceret	
Montréal	2	Clermont l'Hérault	3	Le Grau du Roi		Cerbère	
Narbonne CNN	8	Lunel CNL	4	Laudun ELAN		Font Romeu	4
Narbonne ANO		Lodève		Nîmes	17	Perpignan RON	5
Quillan		Frontignan		Saint Gilles	3	Perpignan Nat	
Trèbes		Emergence		Salindres	3	Saint Estève	6
TOTAL	24	Montpellier ASPIT	10	Vauvert		CN St Cyprien	7
		Montpellier PN	7	Villeneuve		AS St Cyprien	
		Montpellier UC	8	TOTAL	41	Thuir	
		Montpellier Synchro				TOTAL	33
		Montpellier USN					
		Montpellier WP	5				
LOZERE	Voix	Pézenas					
Mende	6	DC Sètois					
St Chely		DFC Sète	9				
TOTAL	6	TOTAL	61			TOTAL	165

Nombre de voix représentées 165 sur 241

Le quorum étant de 121 voix, l'Assemblée Générale peut délibérer. Elle est présidée par le Président Monsieur Jacky VAYEUR. Il est 9 heures 15.

Est excusé :

Le Cercle des Nageurs de Quillan,

Sont excusés les personnalités suivantes :

Monsieur Jean-Jacques COURT, Président du Comité Régional Olympique et Sportif

Assistent à l'Assemblée :

Monsieur ALESSIO André le Directeur du Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports.

Mesdames et Messieurs Les membres du Comité Directeur DUMAS Cécile, JARROUSSE Françoise, LAUNE Valérie, MIALANES Nathalie, APPENZELLER Jean-Marie, BAUER Christian, BRUNETON Jean-Paul, CRUBELLIER Marc, GASTOU Henri, JARROUSSE Yves, LAGRAVE Richard, MELLOUK Mohamed, NURIT Gérard, PFISZTER Roland, PRECLOUX Michel, RICOME Christian, VERNEREY Gérard.

Monsieur ANGOT Daniel - Pdt CR Officiels,

Monsieur JAMET Thierry - C.T.S. Coordonnateur,

Monsieur BRITTO Joseph - C.T.S. Water-Polo Zone Sud-Est

Monsieur Richard MARTINEZ - C.T.S. Entraîneur du Pôle de Font Romeu

les Présidents des Comités Départementaux de l'Aude NURIT Gérard, du Gard FAVIER Marcel et de l'Hérault Roland PFISZTER.

Sont excusés :

Madame BOSC Albane - C.F.D., Messieurs LAHANQUE Daniel, TUSET Jacques, Membres du Comité Directeur

les Présidents des Comités Départementaux de la Lozère LAUNE Philippe, des Pyrénées Orientales GUITTON Christophe.

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Par courrier, pour des raisons personnelles et professionnelles, Monsieur Louis DE LUCA et Madame Martine TOMASSELLO nous ont confirmé leur volonté de démissionner du Comité Directeur.

Nous les remercions vivement pour leurs actions et leur compétence, pour leur assiduité aux réunions du Comité Directeur et leur dévouement.

Deux postes sont à Pourvoir :

4 Candidatures ont été réceptionnées dans les délais au Comité Régional. Il s'agit de :
MARTIN Nicolas de Perpignan RON et AZAM Roger du CN Limousins
SARRUS Anne du CNC Alès et CRUBELLIER Ludivine des Dauphins Clermont l'Hérault

Désignation de scrutateurs : Madame Valérie LAUNE, Messieurs Gérard NURIT, Claude CAMPAGNE, Jean-Marie APPENZELLER, et Roland PFISZTER.

Résultats du vote du premier tour :

Votants : 165 Nuls : 6 Exprimés : 159

Ont obtenu :

AZAM Roger du CN Limousins	105 voix	Elu
SARRUS Anne du CNC Alès	74 voix	
CRUBELLIER Ludivine des Dauphins Clermont l'Hérault	74 voix	
MARTIN Nicolas de Perpignan RON	44 voix	

Résultats du vote du deuxième tour :

Votants : 165 Nuls : 17 Exprimés : 148

Ont obtenu :

CRUBELLIER Ludivine des Dauphins Clermont l'Hérault	93 voix	Elue
SARRUS Anne du CNC Alès	55 voix	

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1.- OUVERTURE de l'ASSEMBLEE GENERALE à 9 heures 45

Ouverture de l'Assemblée Générale Annuelle par le Président qui présente ses plus vifs remerciements à Monsieur André ALESSIO, Directeur de la Jeunesse et des Sports, aux personnalités civiles et sportives, aux responsables de la Fédération, aux Elus de l'Inter région, aux Présidents des Comités Départementaux, aux Membres du Comité Directeur, aux Présidents de clubs et à tous ceux qui oeuvrent pour la natation, qui nous accompagnent, assistent ou suivent nos travaux.

Mot du Président :

A travers mon propos préfigurant l'ouverture de cette Assemblée Générale dont l'Ordre du Jour est chargé, comme chaque année, je voudrais être bref.

Je suis satisfait,

Car, depuis les Championnats de deuxième série organisés à CANET fin juin, le Championnats de France Minimes, Cadets et Juniors à Dunkerque, l'administration des clubs d'été, la participation de notre équipe estivale à DIGOIN, la clôture de la saison passée, le déménagement du siège de la Maison départementale des Sports à l'Espace République, la préparation de la saison 2002/2003 avec ses réunions et Comités Directeurs, la saisie des licences, la préparation et gestion des compétitions « Meeting Spécial 25m », Meeting Régional de Qualifications », l'Assemblée Générale et demain les interclubs, uniquement aidé depuis le dernier Comité directeur du 19 octobre 2002 par Gérard VERNEREY, Christian BAUER,

Richard LAGRAVE, Gérard NURIT et mon épouse Viviane VAYEUR (Qu'il en soient félicités et remerciés !). La période la plus difficile « celle de la rentrée sportive » est passée.

Par contre, Je suis contrarié.

Car, malgré une communication de documents égale aux autres années précédentes, recevoir du courrier de clubs régionaux à l'adresse de l'ancien siège, s'entendre dire ou lire « nous téléphonons au siège et personne ne nous répond », ... relève de mauvaise foi. A croire que certains de nos correspondants de clubs ne lisent pas les informations transmises.

« Les Hommes connaissent tous l'utilité d'être utile, mais aucun ne connaît l'utilité d'être inutile. » Une pensée de Tchouang Tseu.

Je suis dépité.

Que la critique et le bruit sournois des discussions d'alcôve ne nous soient pas parvenues avec franchise lors du Congrès Fédéral où, uniquement deux clubs régionaux (Béziers et Nîmes) et deux comités départementaux (le Gard et l'Hérault) étaient présents !

Nous avons toujours essayé de vous comprendre, vous servir et de rendre service avec raison et enthousiasme.

Preuve en est : Les différents rapports d'activité qui vous sont aujourd'hui présentés, nous permettront d'aborder l'ensemble des questions que vous pouvez vous poser.

Je voulais aussi attirer votre attention et engager réflexion sur certains axes qui me paraissaient importants :

- « Le Bénévolat et le développement de notre comité » dans le concept actuel de nos statuts « des activités sportives aux activités de loisir »
- « La licence, l'adhérent, la loi sur le sport »
- « Votre association est-elle bien assurée ? »
- « La culture sportive ou la passion de vivre notre sport..... »

Le temps nous manquera et nous ne réglerons aucun problème.

Par contre, pour le développement de notre discipline, il devient capital, dans ce monde en mutation, de trouver les moyens pour poursuivre notre chemin. Nos démarches doivent suivre une logique économique pour pérenniser notre situation financière, afin de maintenir l'emploi.

Nous devons donc, impérativement dans un avenir proche, trouver solutions pour augmenter nos ressources qui sont actuellement, essentiellement la part régionale sur les licences et les droits d'engagement aux compétitions Natation Course, Water-Polo et Natation Synchronisée organisées sur la région, augmentée des subventions d'Etat du FNDS et provenant d'une convention passée avec le Conseil Régional.

Des ouvertures sont mises en place dans des comités adjacents, pour susciter les clubs à licencier un nombre plus important d'adhérents. Cette politique permet d'obtenir des moyens financiers supplémentaires pour :

- Aider les clubs qui suivent une politique « Licences »,
- Soutenir financièrement la politique régionalisée des Comités Départementaux,
- Inciter les autres à appliquer le principe « un adhérent = une licence ».

C'est aussi convaincre, se doter d'un secrétariat performant afin d'améliorer le fonctionnement de notre comité, de communiquer avec les moyens de notre ère et de mettre en place une politique à moyen terme avec son autofinancement.

L'an dernier, nous avons dressé ensemble, un éventail d'actions propices à être soutenues par le Comité Régional. Ainsi tenant compte des observations nous avons finalisé :

↳ L'AIDE EN FAVEUR DES COMITES DEPARTEMENTAUX

Informatisation des départements : Les Comités de l'Aude, du Gard et de l'Hérault ont bénéficiés d'une aide complémentaire à l'aide FNDS 2001 sur présentation de la facture d'achat d'un ordinateur en supplément de l'aide annuelle des ristournes, sous condition de réaliser la saisie des licences et des compétitions départementales.

↳ AMELIORATION DES ORGANISATIONS, AIDES EN FAVEUR DES OFFICIELS

Depuis deux années, le Comité s'implique dans ce domaine et soutient financièrement les organisateurs en prenant en charge une partie des frais engagés. Notamment, l'hébergement de plusieurs officiels « A » nécessaires au bon fonctionnement des manifestations nationales et

inter-régionales (N2, Circuit Fédéral ...), ainsi que le repas des autres officiels chronométreurs présents dans la limite de ses moyens (30 au maximum).

↳ ACTIONS envers l'ACCES au HAUT NIVEAU et le HAUT NIVEAU

Pour situer nos actions « envers les jeunes, l'Accès au Haut Niveau », celles qui nous concernent plus précisément, nous citerons les résultats toutes disciplines confondues, obtenus par notre monde sportif régional en 2001/2002, qui sont à la hauteur de nos engagements, c'est :

- En Natation Course : un excellent classement de notre sélection à Dunkerque lors de la Coupe de France Minimes Cadets des Régions en mai et une très bonne participation avec podiums aux Championnats de France Minimes Cadets Juniors en juillet 2002.
- En Water-Polo : d'excellentes prestations de nos jeunes poloïstes tant aux compétitions se déroulant sur la région et la zone Sud Est, que lors des sélections régionales à Angoulême et de Zone à Mennecy, Laon et Mulhouse.
- En Natation Synchronisée : un nombre de plus en plus important de ballerines des catégories concernées, qualifiées aux stages fédéraux d'été et stages O.F.A.J. organisées par la Fédération.

↳ SOUTIEN DES NAGEURS REGIONAUX INSCRITS SUR LES LISTES DE HAUT NIVEAU ET S'ENTRAINANT SUR UN POLE.

La première marche vers le Haut Niveau : c'est le Pôle « ESPOIR » de FONT ROMEU, avec des décisions et la caution de notre comité afin d'aider les clubs ayant des licenciés sur cette structure et de soutenir financièrement les actions engagées pour les nageurs (ses) régionaux par les cadres du Pôle Espoir.

Par contre pour :

↳ L'ECOLE REGIONALE de FORMATION

Lors du Congrès Fédéral d'Orléans, l'exposé de l'intervenant sur L'Ecole Régionale de Natation attirait toute mon attention. La lecture des présentations qui se succédaient, me reconfortait et confirmait les actions, écrites et engagées par notre Comité depuis plus de 4 ans par la création d'un organisme de formation au sein de la commission des Cadres. Notre plan de développement est l'image de cette démonstration. Hier précurseur, nous sommes aujourd'hui un des seuls comités remettant en cause et reportant notre fonctionnement concernant la formation de cadres.

Possédant tous les éléments, souhaitons pour la dernière fois, comme les autres comités régionaux possédant un ERFAN, nous soyons demain en ce début 2003, les pilotes de la formation en convention et en partenariat direct avec la Direction Régionale, comme le désire notre Fédération et sa Direction Technique.

Enfin, et pour CONCLURE, une saison 2002/2003 qui débute bien, avec une démonstration d'organisation par les clubs, les comités départementaux et le comité Régional, d'événementiels propres à faire connaître nos disciplines et notre région :

- La Coupe d'EUROPE de la Méditerranée de **Water-Polo** s'est déroulée à MONTPELLIER du 23 au 28 septembre 2002; étaient qualifiées les équipes du MONTPELLIER Water-Polo et des Dauphins Football Club de SETE.
- Les Championnats de France de **Natation Synchronisée**, avec ses démonstrations artistiques en solos, duos et par équipes particulièrement appréciées par le public, seront organisés à SETE fin mars 2003.
- Les Championnats de France OPEN des **Maîtres** d'été, amenant plus de 1 000 compétiteurs âgés de 25 ans à plus de 77 ans, en famille sur notre région, donc très prisés et demandés pour ses retombées économiques, initialement prévus à Béziers, se déroulera à CANET durant la première semaine et le premier Week-end de juillet 2003.

Nous vous promettons de mieux faire. Pour cela, il faudrait :

- ↳ que certaines municipalités acceptent de mettre gracieusement à disposition des bassins de 50m pour l'organisation de nos compétitions de référence,
- ↳ que certains clubs, organisateurs, élus et cadres pensent à priori un peu plus à la collectivité qu'à leur confort personnel,
- ↳ que notre natation soit reconnue et acceptée comme sport social, culturel et éducatif « Apprendre à nager, c'est tranquilliser les parents - Savoir bien nager, c'est rassurant pour la communauté. »

2.- APPROBATION DU P.V. DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 NOVEMBRE 2001 A CANET ET DES P.V. DES COMITES DIRECTEURS DE L'AG 2001 A CE JOUR.

Les PV de la dernière assemblée Générale et des comités directeurs de la saison sportive 2001/2002 sont approuvés à l'unanimité.

3.- APPROBATION DES RAPPORTS :

3.1. Rapport d'activité (Par le Président)

Précisions de M. Thierry JAMET : Remarque sur l'E.R.F.A.N. dont le but serait d'améliorer la formation de nos cadres en plus de la formation B.E.E.S.A.N. de nos nageurs et nageuses.

Rapport adopté à l'unanimité

3.2. Rapport de la Commission Natation Course (par Christian BAUER),

Précisions sont données sur la logique et les raisons de fonctionnement en sous commissions (Commissions : Sportive Christian RICOME, Equipe Cécile DUMAS et Développement Christian BAUER).

Christian BAUER explique l'orientation des actions qui seront à définir pour l'an prochain, Sélection des Benjamins à la Petite Vittel Cup, et la présence de nos meilleurs nageurs sur une étape du circuit MARE NOSTRUM et à Canet lors du Meeting International.

Le Président signale et remercie la ville de Canet et le Président de Canet 66 Natation pour avoir parfaitement réussi cette année, dans la convivialité, l'objectif de trois compétitions importantes en Juin, Le Meeting International MARE NOSTRUM, Les CHAMPIONNATS REGIONAUX et les CHAMPIONNATS de FRANCE N 2 (Applaudissements).

Explications des différents classements du document d'AG, signalons également les problèmes de transmission à la fin des résultats des Triathlons en attente de parution.

D'autre part : l'équipement des sélections effectué par Roland PFISZTER a été particulièrement apprécié par les nageurs de Natation Course et Estivale et l'équipe de Water-Polo.

Rapport adopté à l'unanimité

3.3. Rapport de la Commission Water Polo (Jean-Marie APPENZELLER),

Le rapport est présenté par Joseph BRITTO, Bilan passé et surtout ouverture sur l'avenir avec variation par la prise en compte de ce qui marche pas.

A noter que : Cette année le CN Narbonnais inscrit, participe et que demain Trèbes suivra.

Rapport adopté à l'unanimité

3.4. Rapport de la Commission Natation Synchronisée (par Monsieur Daniel LAHANQUE),

En Absence de Monsieur Daniel LAHANQUE (Réunion des Présidents des Commissions Régionales de Natation Synchronisée à Paris), Monsieur José GINE commente le rapport Natation Synchronisée et en quelques mots nous renseigne sur l'organisation du colloque formation organisé le 2 novembre suite aux modifications apportées aux MARSOUINS.

Rapport adopté à l'unanimité.

3.5. Rapport de la Commission Natation en Eau Libre (par Jacques TUSET),

En Absence de Monsieur Jacques TUSET (en réunion de la Commission Fédérale Eau Libre à Maçon), Monsieur Didier DELMAS relate les résultats.

Monsieur Roger AZAM : Courses Longues distances moins nombreuses sur la région pour cause de pollution des rivières et canaux, état des lieux.

Discussion sur le circuit fédéral Eau Libre : Difficultés matérielles et financières d'organisation - demande aide matériel de la région, informatique et voire financière.

Solutions seront trouvées avec le responsable de la Commission et les organisateurs du circuit, à savoir que d'autres courses peuvent être programmées hors circuit Vittel. Le président insiste sur la sécurité (responsabilité des organisateurs).

Rapport adopté à l'unanimité.

3.6. Rapport de la Commission Natation Estivale (par Monsieur Marc CRUBELLIER),

Marc CRUBELLIER expose le bilan de l'an dernier et ouvre sur demain avec une réunion en préparation au rassemblement des Responsables des clubs d'été prévue en mars 2002.

Indique les nouveaux clubs créés cette année, Lodève, Cerbère et pour l'an prochain Salses le Château, Le Boulou, Prades ...

Informe que Coupe de France Estivale des Régions se déroulera à Saint Lô, fin Août.

Rapport adopté à l'unanimité

3.7. Rapport de la Commission des Officiels (par Monsieur Daniel ANGOT),

Daniel ANGOT explique les chiffres énoncés dans son rapport.

Patrick BABOU émet son inquiétude devant le nombre de nos Officiels en diminution lors des compétitions régionales et Inter-régionales, cas à Antigone en ce début novembre lors du Meeting 25 m et d'Aix en mars 2002.

Yves JARROUSSE indique que des officiels de l'Hérault étaient présents et signale qu'un chronométrage électronique nécessite moins d'officiels.

Question d'ensemble : Le jury étant à la limite, doit-on appliquer les amendes ?

Christian RICOME : Faire comme au Water-Polo, défrayer 10 à 12 officiels pour gérer les compétitions.

Gérard PORTES : Citant le cas d'un Juge-Arbitre ne respectant pas les horaires annotés au programme, demande un retour à un peu plus de convivialité, d'ambiance et de revenir au plaisir de se retrouver.

Discussion sur : comportement des officiels et des entraîneurs, appréciations et motifs de disqualifications « Nage » et « Départ », application du règlement...

Le Président : Le comité a-t-il les moyens de financer ce genre de gestion ? Report au mot d'ouverture sur la participation régionale existante à ce sujet, choix à faire avec les ressources engagements. Pour les amendes, explications de l'origine, motifs justifiés,

Solution : Raisonner les dirigeants et les responsables de club.

Rapport adopté à l'unanimité

3.8. Rapport de la Commission des Maîtres (par Valérie LAUNE)

Valérie LAUNE complète son rapport par quelques explications et souhaite que Béziers organise le prochain Championnat Régional des Maîtres.

Rapport adopté à l'unanimité

3.9. Rapport de la Commission Informatique (par Richard LAGRAVE)

Pas de rapport écrit : Richard LAGRAVE nous relate le fonctionnement informatique de la saison : « cohabitation du VARDOS et du N2i ». Nombreuses erreurs. Pas d'effort : licences mal écrites, numéro mal attribué, engagements illisibles, nageurs non-licenciés et on en passe. Le comité doit résoudre tous les problèmes. Le logiciel demande « rigueur » tant dans la gestion des licences que dans celles des compétitions et performances. C'est pour ces raisons que cette année les règlements seront appliqués.

Richard MARTINEZ : Utilisation d'internet pour transmettre à la FFN, les licences avec paiement par carte magnétique de crédit ou prélèvement automatique.

Marcel FAVIER : Ne pas oublier que ceux qui gèrent sont des bénévoles.

3.10. Commission Médicale (par Yves JARROUSSE et Nathalie MIALANES)

Pas de rapport écrit : Yves JARROUSSE nous signale qu'il a effectué deux interventions sur le Dopage : une à AGDE et l'autre à St Cyprien et qu'il se tient avec Nathalie MIALANES à la disposition des clubs qui souhaitent s'investir dans ce domaine.

3.11. Commission des Cadres et Ecole régionale de Formation

Louis DE LUCA étant démissionnaire, le Président Jacky VAYEUR assurera temporairement la direction de cette commission. Albane BOSC comme prévu dans son contrat d'embauche, assurera la direction administrative de l'E.R.F.A.N. et le C.T.S. les fonctions de responsable pédagogique.

Une réunion fédérale des responsables E.R.F.A.N. est programmée le 3 décembre 2002 à PARIS. Y seront présents Albane BOSC et Thierry JAMET.

Sont prévus (dates à déterminer par le C.T.S.) une réunion avec la D.R.J.S. mi-décembre, un rassemblement les cadres et de la venue des responsables fédéraux en janvier.

Décisions adoptées à l'unanimité

4.- APPROBATION DU MEMENTO, DES CALENDRIERS SPORTIFS ET DES REGLEMENTS REGIONAUX DE NATATION SPORTIVE, NATATION SYNCHRONISEE ET WATER POLO DE LA SAISON 2002/2003.

Mémento :

Gestion des ré affiliations, des Licences et des engagements : Plus de rigueur.

- ☞ Comme noté au Mémento, toutes les licences à l'exception des transferts doivent transiter par les comités départementaux qui en assurent la saisie.
- ☞ Retour des licences si chèques non conformes (au frais du club), Rejet des nageurs non licenciés, Rejet des engagements reçus hors délais, Amendes si nageurs non licenciés, Pas de prises en compte des résultats globaux si club non ré affiliés ou problèmes sus cités.
- ☞ Pour être homologué un transfert doit être impérativement complet avec chèque correspondant joint à l'envoi.

↳ Gestion des compétitions : Plus de rigueur respect des dates....

Les tarifs conformément aux vœux des clubs ne subissent aucune augmentation. Par contre, l'an prochain, nous aurons à statuer sur le montant de la part régional de la licence et sur les tarifs des engagements régionaux.

Mémento et tarifs → Adopté à l'unanimité

Calendriers Sportifs

Natation Course : → Adopté

Natation Synchro : → Adopté

Water-Polo : → Adopté

Règlements Sportifs Régionaux :

Natation Course : → Adopté

Natation Synchro : → Adopté

Water-Polo : → Adopté

5.- EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES ET DES BILANS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2000/2001.

Intervention de Monsieur Marcel BRITTO, Expert Comptable qui présente les comptes et bilans annuels du Comité Régional

Le Président remercie Monsieur Marcel BRITTO pour son exposé, répond aux questions posées.

↳ Approbation de la répartition de la ristourne sur les licences aux départements pour la saison dernière, sous condition de saisies des licences et des compétitions

↳ Concernant l'augmentation lignes « salaires » : En 1999/2000 le CNSEA avait effectué le prélèvement de l'allocation « emploi-jeune » préalablement versée pour l'arrêt de travail « Maternité » de septembre à fin décembre 1999.

A ce sujet : prévoir un réajustement du salaire de l'emploi jeune en janvier (comme il y a deux ans) d'un montant égal à l'augmentation du pourcentage SMIC.

↳ Explication du Président sur les ressources de notre comité, le fonds de roulement, le Compte d'amortissement et les différents placements.

Les Comptes et le Bilan financier et les orientations fixées sont adoptés à l'unanimité

6.- APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2001/2002.

Gérard PORTES : Que représente le montant de la ligne « Développement Sportif AHN HN » et Pôle du Titre 5 ?

➤ C'est l'investissement sportif régional pour les actions en faveur de l'Accès au Haut Niveau (reliquat de trésorerie), du Haut Niveau et Pôles (versements aides régionales, des subventions du FNDS et du titre IV), continuité du passé.

Gérard PORTES souhaite que nos dépenses soient finalisées par des actions plus que par une aide régionale aux clubs pour participation.

➤ Normalement dès cette année, c'est cette méthode qui sera appliquée eu-égard à l'orientation de la politique sportive pour la saison 2002/2003, aux dépenses supplémentaires liées à l'emploi...

Le Budget provisionnel est adopté à l'unanimité

7.- INTERVENTION DES PERSONNALITES PRESENTES.

Monsieur André ALESSIO Directeur Jeunesse et SPORTS : Récemment arrivé dans la région le Directeur souhaitait faire connaissance avec la natation régionale et les responsables des clubs.

Il explique les nouvelles orientations ministérielles : Sport avec Ministère des Sports et Jeunesse avec Education Nationale - Décentralisation avec transfert de compétences Etat, Région, Commune, en réflexion, sans décision pour l'instant.... Note que la priorité de notre comité, est pour cette saison sportive la mise en place de l'Ecole Régionale de Formation avec des orientations, pour améliorer les formations et le fonctionnement du comité en concertation et avec pour objectif « la politique régionale ». Le Directeur fait savoir à ce sujet que la Direction Régionale est prête à nous aider afin de faciliter la mise en place de cette école et signale que l'Etat contribue à nous soutenir avec les Cadres d'Etat placés auprès du comité régional.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 30
Le Président de séance, Jacky VAYEUR